

L'urgence de la question salariale...

Depuis des années, dans un mouvement généralisé, les salarié-e-s subissent un gel voire même une baisse de leur salaire. C'est donc une question qui concerne tous les salariés (fonction publique et secteur privé) que nous devons affronter tous ensemble tant pour des raisons de justice sociale qu'économique pour sortir d'une austérité néfaste en premier lieu aux salariés, pour notre système de sécurité sociale (en difficulté faute de cotisations sociales – sécurité sociale, caisse des retraites...). Mais aussi pour relancer une économie moribonde !

Pour les **enseignants**, la dernière revalorisation des salaires remonte à près d'un quart de siècle (1989 – loi d'orientation Jospin). Nos revendications sont claires, justes, réalistes et portées depuis plusieurs années :

🌿 **Augmentation de tous les salaires de 300€.** Ce qui compenserait la non indexation de nos revenus face au grignotage annuel de l'inflation des dix dernières années !

Sur le premier degré, nous maintenons fortement nos revendications :

🌿 **Réduction du nombre d'échelons** puisque, actuellement, des collègues poursuivent leur carrière pour atteindre péniblement le 11^{ème} échelon ! Un ou deux échelons en moins avec le maintien des indices étalés (de 349 à 783) sur les échelons restants. Aussi parce que la Hors classe n'est accessible, dans le cadre actuel qu'à environ 2 % des PE !

🌿 **Promotions au grand choix pour tous !** Car aujourd'hui, ce qui est accordé aux Inspecteurs ou aux rares collègues entrés dans la hors classe, doit l'être à tous. Pour sortir par le haut d'un système pénalisant pour les PE d'origine, bien souvent « bloqués » autour du 8ème échelon par les ex-instituteurs. Pour compenser les différences de traitement entre instituteurs par concours ou par intégration. On mesure là l'inconséquence et les injustices de la création du corps des PE : perte du droit de service actif (acquis du corps des instituteurs et donc du droit à la retraite à 55 ans et maintenant à partir de 57 ans) ; carrières totalement différentes suivant son parcours : instituteurs intégrés par concours ou par ancienneté et PE d'origine). *Travail égal, salaire égal !*

🌿 **La nécessité de réduire notre service !** Parce que nos tâches se sont terriblement alourdies depuis des années, sans qu'à aucun moment elles ne furent prises en compte, nous revendiquons d'aller vers une réduction forte des heures devant les élèves. Parce que le mythe une enseignant/une classe ne tient absolument plus dans les réalités quotidiennes (temps partiels, décharges diverses...) et qu'ainsi le temps dégagé permettrait de répondre au besoin criant d'assurer une direction collégiale, d'obtenir une formation continue annuelle, de recevoir les parents, de suivre les élèves...

Sur tous ces axes revendicatifs, nous attendons des réponses rapides et des engagements solennels du ministère. Toutefois, la force de nos exigences repose sur votre assentiment et la participation active de tous dans un cadre revendicatif suffisamment puissant pour être une base partagée par tous les enseignants et pour obtenir satisfaction... rapidement ! Car la question salariale est, plus que jamais, une priorité sociale !